

**DELIBERATION N° 65 / 2009  
CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'AGENCE POUR L'ENSEIGNEMENT  
FRANÇAIS A L'ETRANGER  
Séance du 25 novembre 2009**

**Taux de participation**

Vu le code de l'éducation, articles D 451-1 à D 452-21 ;

Le conseil d'administration adopte la modification des taux de participation des établissements à la rémunération des résidents pour l'exercice 2009 conformément au tableau annexé.

Nombre de votants : 26

Pour : 19

Contre : /

Abstentions : 7

Fait à Paris, le 25 novembre 2009

Le président du conseil  
d'administration de l'AEFE



Christian MASSET